

PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

Mâcon, le

U 3 JAN. 2017

**Service Circulation et Sécurité
Routières**

**Unité Sécurité Routière, Transport
et Ingénierie de Crise**

affaire suivie par :
Loïc Duffy

Tél. : 03 85 21 29 51
Fax : 03 85 38 01 55
ddt-csr@saône-et-loire.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Dans un contexte difficile de reprise de l'accidentalité depuis 2013, l'objectif de diviser par deux le nombre de personnes tuées entre 2010 et 2020 nécessite une mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Dans la majorité des accidents, c'est le comportement des usagers de la route qui est en cause, lié notamment à la consommation d'alcool et au non respect des règles de conduite et à une vitesse inadaptée. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts de prévention et d'être innovant pour que la dynamique de lutte contre l'insécurité routière soit la plus efficace possible.

Afin d'y parvenir, l'État finance chaque année un Plan départemental d'actions pour la sécurité routière (PDASR). Ce PDASR a pour but de recenser, de coordonner et d'aider à la réalisation des actions de sécurité routière soit par la mise à disposition d'Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR), soit par l'octroi d'aides matérielles et financières.

La lutte contre l'insécurité routière est l'affaire de tous : sensibilisation des plus jeunes, des seniors, des agents ou salariés dans le cadre du travail lors des trajets domicile/travail ou de missions professionnelles, des agents ou administrés d'une collectivité, des patients d'établissement de santé, des clients d'entreprise, ...

De façon à rendre la lutte contre l'insécurité routière plus partagée, plus cohérente et donc plus efficace et comme l'année dernière, je souhaite que le PDASR 2018 soit élaboré selon une méthodologie d'appel à projets, que vous trouverez en pièce jointe.

Dans le cas où vous souhaitez mettre en place des actions pour l'année 2018, je vous invite à me faire connaître vos projets via ces documents. Le délai de réponse à cet appel à projets est fixé au 1er février 2018.

Je sais pouvoir compter sur votre pleine mobilisation et sur votre dynamisme au service de la sécurité routière, qui demeure un enjeu crucial de l'action de l'État dans le département.

Les agents de la coordination « sécurité routière » du service circulation et sécurité routière de la DDT (ddt-srtic@saone-et-loire.gouv.fr) reste à votre disposition pour toute question.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet de Saône-et-Loire

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Jérôme Gutton.

Jérôme GUTTON